



ACADÉMIE DE NANCY-METZ

Collège Jules Verne

92, Rue du Lieutenant Gauffre

B.P.50095

88800 – VITTEL

Tél : 03.29.08.19.40. – Fax : 03.29.08.30.19.

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Basket-Ball

Préambule

La ville de VITTEL développe depuis plusieurs décennies une politique sportive forte, permettant notamment à de nombreuses associations de se développer et de bénéficier d'infrastructures de qualité. Depuis 2012, et la fusion entre la Saint Rémy Vittel Basketball et le Basket Club de Contrexéville, les adhérents du club de basketball local, et les collégiens peuvent pratiquer le basket dans d'excellentes conditions. Depuis quelques années, le Basket Club Thermal compte **entre 190 et 280 licenciés**, et prend progressivement sa place dans le rang des meilleurs clubs vosgiens et lorrains. L'activité basketball est également depuis **15 ans** une activité très présente au collège Jules Verne (en termes de nombre de licenciés et de représentativité en compétitions).

Offrir la possibilité aux collégiens d'intégrer cette section, c'est leur permettre de poursuivre leur activité dans des conditions optimales, mais aussi d'augmenter leurs ambitions en les amenant à développer des compétences multiples, à la fois scolaires et sportives.

Enfin, le suivi des élèves participants à cette section pourra se faire en continuité au sein des lycées Claude Gelée, Louis Lapicque et Pierre Mendès France à EPINAL, qui offre depuis 2012 une section sportive scolaire basketball.

1. Les objectifs de la section

- Permettre à des élèves motivés par le basketball d'augmenter leur niveau de pratique, dans le cadre d'un objectif raisonné, construit en collaboration avec l'entraîneur référent et le coordonnateur de la section.
- Favoriser l'équilibre du collégien en permettant l'aménagement de temps d'entraînement et de temps de travail scolaire.
- Développer l'autonomie et l'esprit d'initiative des élèves : dans l'organisation du travail scolaire et dans la mise en place de compétences liées à l'entraînement sportif ou aux rôles de jeune officiel, animateur.
- Permettre aux élèves de s'impliquer dans un projet individuel et collectif.
- Maintenir un partenariat étroit avec l'association sportive.

2. Fonctionnement de la section

- **Effectif** : 12 à 15 pratiquants

► Horaires et lieux d'entraînement :

- Les lundis de **15h00 à 17h00** et jeudis de **15h00 à 17h00** au CPO de VITTEL.
- Le volume horaire sera de **4h00 effectifs** par semaine auquel il convient d'ajouter les entraînements en club et éventuellement ceux de l'UNSS.

► L'encadrement :

- Sous l'autorité du chef d'établissement, la coordination de la section sportive scolaire est confiée à un enseignant d'EPS référent, Mr Roy Cédric.
- **Les entraînements** seront assurés par M. Julien GARNIER, titulaire d'un BPJEPS basketball.

► Transport et prise en charge :

- A la sonnerie de 15h00, les élèves seront attendus au portail en direction du CPO par l'encadrant. Le trajet de 2 minutes à pied jusqu'au CPO se fera sous sa responsabilité.
- A la fin de l'entraînement (**17h00**), l'élève quittera le gymnase par ses propres moyens, sous la responsabilité de la famille.
- En cas d'absence d'encadrant (ou d'indisponibilité ponctuelle du lieu de pratique), et si une solution de remplacement entre **les encadrants** n'est pas trouvée, l'entraînement sera annulé. Selon son régime, l'élève pourra quitter à 15h00.

► **L'association sportive :**

- Les élèves de la section sportive **seront invités** à être membres de l'AS du collège et à participer aux compétitions UNSS basket-ball mais aussi à d'autres activités s'ils le souhaitent (CROSS notamment).
- Ils pourront suivre la formation de jeune officiel en basketball.
- Ils seront également invités à passer leur diplôme d'arbitre départemental.

3. Admission à la section

► **Conditions d'admission :**

==> Être inscrit au Collège Jules Verne de Vittel.

==> Être apte médicalement (cf conditions médicales dans « suivi médical »)

==> **Présenter une fiche de candidature complétée et se présenter aux tests sportifs.**

==> Présenter un « potentiel » sportif et être prêt à entrer dans le processus de formation proposé par l'encadrement de la section et du collège.

SESSION 2026 : TEST PRÉVU LE MER 8 AVRIL 2026

Date limite de dépôt des candidatures : 03/04/2026 auprès du club support.

(si hors délai, ou en cas d'indisponibilité sur cette date, contactez le club support Basket Club Thermal).

► **Décision d'admission :**

Suite au dépôt de votre candidature, et à votre participation aux tests de sélection, une **commission réunissant le Principal du collège, le professeur d'EPS coordonnateur de la section, les entraîneurs, le Président du Club support** statue sur votre demande. **Vous recevrez la réponse de l'établissement par courrier (pour les élèves hors secteur) ou par les intervenants du club support.**

La volonté du Club est de pouvoir accueillir, former et développer chaque jeune dans l'esprit de notre charte (Camaraderie, esprit d'équipe, discipline, rigueur, plaisir, respect)

Dans cet esprit seront pris en compte dans la décision, et pour chaque candidat les critères suivants :

-Avis du professeur principal
(Résultats, appréciation, attitude, comportement)

-Motivation des parents

-Motivation des joueurs

-Résultat grille d'évaluation sportive

-Evaluation entraîneurs/coachs

-Résultats aux tests

Lorsqu'un élève est admis en section sportive, cette décision est valable pour l'année scolaire à suivre.

Chaque année, la demande d'inscription devra être renouvelée, et l'admission ou non sera à nouveau étudiée selon les critères définis.

4. Règles et exigences de la section

Chaque élève signe en début d'année la charte de la section sportive qui l'engage à :

- Prendre une licence auprès de la fédération Française de Basketball.
- Participer à tous les entraînements. En cas de blessure ou maladie ponctuelle (pour un entraînement), un mot des parents devra être fourni. Pour un problème persistant, un certificat médical sera nécessaire. Dans tous les cas, si son état de santé le permet, l'élève devra être présent à l'entraînement de section et pourra participer à des tâches adaptées.
- Avoir sa tenue d'entraînement et son matériel (bouteille d'eau, short, t-shirt, chaussures de basket...)
- Respecter les valeurs sportives et citoyennes qu'inculquent les **intervenants**.
- Avoir une conduite exemplaire tant au collège qu'au club.
- Organiser son travail personnel dans la semaine.
- S'investir dans le projet individuel et collectif établi en début d'année.
- Signaler toute difficulté persistante au professeur référent de la section pour un ajustement éventuel tant sportif que scolaire.

5. Suivi et évaluation

► Suivi sportif :

- Le programme d'entraînement individuel sera défini en partenariat avec l'élève et tous les encadrants sportifs en début d'année, et ajusté régulièrement en cours d'année.
- Un bilan individuel sportif sera réalisé une fois par trimestre et résumé dans le bulletin trimestriel.

► Suivi scolaire :

- Le coordonnateur de section sera en lien régulier avec le professeur principal de chaque élève pour prévenir notamment toute difficulté importante.

► Suivi médical :

La circulaire du 20/04/2020 précise désormais que chaque élève est « apte à priori » à entrer en section sportive scolaire (sauf activités particulières dont ne fait pas partie le basket).

Néanmoins, nous vous conseillons d'en informer le médecin traitant de votre enfant.

Conformément à la circulaire de 2003 sur les sections sportives scolaires, une sensibilisation sur les conduites à risque, sur les dangers du dopage, et l'hygiène de vie en général sera mis en place en relation avec l'infirmière scolaire.

► Bilan de la section :

Un bilan annuel de la section sportive sera réalisé en lien avec l'équipe éducative et proposé au conseil d'administration de l'établissement, aux dirigeants du Basket Club Thermal), et retourné au rectorat de l'académie Nancy-Metz pour avis.

ANNEXE 1 : FICHE TESTS SPORTIFS

TESTS TECHNIQUE SECTION SPORTIVE

BENJAMIN(E)S - U13

FONDAMENTAUX OFFENSIFS		
INDIVIDUELS	Tir	Tirer en course (lay-up) à droite et à gauche après dribble
		Tirer en course (lay-up) à droite et à gauche après passe
		Tirer en suspension (jump-shoot) après un dribble
		Tirer en suspension (jump-shoot) après une passe
	Passe	Passer le ballon directement (passe à 2 mains poitrine-poitrine)
		Réceptionner le ballon à 2 mains en le protégeant
		Passer le ballon avec rebond (passe à 2 mains poitrine-poitrine)
		Réaliser ces passes en course et/ou après dribble
	Dribble	Dribbler sur place et en avançant main droite et main gauche
		Réaliser un dribble de contre-attaque (ballon devant)
		Réaliser un dribble croisé (cross-over) main droite et main gauche
	Appuis	S'arrêter en simultané sur une réception de passe de manière équilibrée
COLLECTIFS	Jeu rapide	Pivoter sur un appui
		Partir en dribble sans marcher (départ direct et départ croisé) à droite et à gauche
	Jeu sans ballon	Se démarquer en rompant l'alignement avec le défenseur (passage devant ou derrière)
		Se déplacer vers le panier après la passe
	Jeu placé	Résoudre des situations de surnombre simple (2c1, 2c1 + 1)
		Courir vers le panier ou aider à la progression du ballon vers l'avant
		Jouer sur un passe et va puis libérer l'espace
		Equilibrer / Rééquilibrer les espaces du terrain
FONDAMENTAUX DEFENSIFS		
INDIVIDUELS	Porteur de balle	Me situer constamment entre mon joueur et le panier
		Me situer à proximité de l'attaquant avec une attitude fléchie et active
	Non PDB	Me situer constamment entre le ballon et mon joueur
PREPARATION PHYSIQUE		
Connaître les principes d'un échauffement collectif		
Savoir s'étirer		



ACADÉMIE DE NANCY-METZ

Collège Jules Verne

92, Rue du Lieutenant Gauffre

B.P.50095

88800 – VITTEL

Tél : 03.29.08.19.40. – Fax : 03.29.08.30.19.

ANNEXE 3 : FICHE DE CANDIDATURE - SECTION SPORTIVE Basketball

(à transmettre à C. Roy, Julien Garnier ou au secrétariat du collège Jules Verne, avant le 21/03/2024)

Je soussigné, Nom..... Prénom

Adresse complète.....

Téléphone/..... Mail :

Responsable légal de :

Nom Prénom

Date de naissance Nationalité

Établissement scolaire en 2025/2026 Classe

Pratique de du basketball depuis : Club de

Souhaite que mon enfant (participe aux tests de recrutement de la Section Sportive BASKETBALL du collège J.VERNE non réalisables pour cette rentrée scolaire) puisse intégrer cette structure à la rentrée scolaire 2026 si sa candidature est retenue.

Je déclare que mon enfant est couvert par une police d'assurance contre les accidents et dégage par la présente les responsables des tests de recrutement et le Collège Jules Verne de toute responsabilité en ce qui concerne mon enfant, tant pour les accidents qui pourraient lui être imputables, que pour ceux qu'il pourrait subir pendant ces tests de recrutement. En outre j'autorise le responsable à prendre toute mesure d'urgence, en cas d'accident, à faire transporter mon fils dans un établissement hospitalier le plus proche pour y recevoir des soins ou subir toute intervention chirurgicale jugée nécessaire par le médecin.

Fait à, le

Signature des parents (précédée de la mention "lu et approuvé") :

Partie à faire remplir par les personnes concernées :

Avis du professeur principal / professeur des écoles année scolaire

2025-2026 :

.....

.....

Avis de l'entraîneur et du club pour la saison

2024-2025 :

.....

.....

Pièces à joindre au présent dossier :

- 1 enveloppe timbrée à l'adresse de la famille (si élève hors BCT et hors collège VITTEL).

Partie à remplir par l'élève candidat :

Indiquer pourquoi tu souhaites intégrer la section sportive en 2024-2025 :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



ACADÉMIE DE NANCY-METZ

Collège Jules Verne

92, Rue du Lieutenant Gauffre

B.P.50095

88800 – VITTEL

Tél : 03.29.08.19.40. – Fax : 03.29.08.30.19.

ANNEXE 4 : FICHE PRESENTATION DE LA SECTION SPORTIVE

LA SECTION SPORTIVE EST UN DISPOSITIF PARTICULIER, PROPOSE PAR L'EDUCATION NATIONALE, QUI PERMET À CHAQUE ELEVE VOLONTAIRE DE CONCILIER PARCOURS SCOLAIRE ET PROJET SPORTIF.

LES ÉLÈVES RECRUTÉS SUR DES CRITERES SPORTIFS MAIS AUSSI DE MOTIVATION, BENEFICIERONT DE DEUX PLAGES HORAIRES LEUR PERMETTANT DE S'ENTRAINER DANS DES CONDITIONS FAVORABLES.

A qui s'adresse la section sportive basketball ?

A tous les basketteurs et basketteuses qui présentent une motivation et un potentiel de progression en basketball leur permettant d'envisager un parcours sportif et compétitif de qualité.

Pourquoi intégrer la section sportive ?

Pour se perfectionner dans une activité sportive qui nous plaît et développer au travers de celle-ci des habitudes de travail telles que la rigueur, l'autonomie, le goût de l'effort, le tout dans des conditions d'entraînement adaptées.

Comment intégrer la section sportive ?

En remplissant la fiche de candidature (disponible sur le site du club support Basket Club Thermal : basketclubthermal.com), et en le donnant avant le :

3 AVRIL 2026

(au club support BCT ou au secrétariat du collège).

La seconde étape consiste à passer les tests physiques et techniques qui seront organisés le :

LE MERCREDI 8 AVRIL 2026 DE 14H00 À 16H00

au CPO de Vittel

Organisation de la section sportive

- ▶ Visite médicale initiale (auprès d'un médecin sportif) et ECG au repos la première année de section.
- ▶ 2 entraînements : Les lundis de **15h00 à 17h00** et jeudis de **15h00 à 17h00** au CPO de VITTEL, assuré par Julien GARNIER (diplômé d'État)
- ▶ Participation proposée aux entraînements de l'Association Sportive et aux compétitions UNSS.
- ▶ Formation au rôle d'arbitre (dans le cadre de l'UNSS ou dans le cadre fédéral).
- ▶ Participation aux compétitions fédérales selon le niveau de pratique.
- ▶ Suivi scolaire et médical régulier.



ACADÉMIE DE NANCY-METZ

Collège Jules Verne

92, Rue du Lieutenant Gauffre

B.P.50095

88800 – VITTEL

Tél : 03.29.08.19.40. – Fax : 03.29.08.30.19.

ANNEXE 5 : CHARTE DE LA SECTION SPORTIVE

A RENDRE A LA RENTREE A Mr Roy.

Je soussigné _____ élève de la classe de _____
Inscrit en section sportive _____ pour l'année scolaire _____

M'engage à respecter les points suivants :

- Participer à tous les entraînements. En cas de blessure ou maladie ponctuelle (pour un entraînement), apporter un mot des parents. Pour un problème persistant, fournir un certificat médical (cf. modèle joint). Dans tous les cas, si mon état de santé le permet, assister à l'entraînement de section et participer à des tâches adaptées.
- Avoir ma tenue d'entraînement et mon matériel (bouteille d'eau, tenues de sport, chaussure de basket...)
- Respecter les valeurs sportives et citoyennes qu'inculquent les animateurs de la section.
- Avoir une conduite exemplaire tant au collège qu'au club.
- Organiser mon travail personnel dans la semaine.
- M'investir dans le projet individuel et collectif établi en début d'année.
- Signaler toute difficulté persistante au professeur référent de la section pour un ajustement éventuel tant sportif que scolaire.
- Prendre une licence auprès de la fédération Française de Basketball.

Fait à _____ le _____

Signature de l'élève,

Signature du (des) responsable(s) légal(aux),